



GREENPEACE



# Six priorités pour un accord fédéral qui protège la nature et l'environnement

9 septembre 2020

Les associations de protection de la nature et de l'environnement souhaitent un gouvernement fédéral qui inscrive la reconstruction « post COVID-19 » dans le cadre d'une transition juste vers une économie circulaire neutre en carbone et respectueuse de la biodiversité.

À cette fin, le Gouvernement fédéral, en collaboration avec les Régions, doit développer une politique d'investissement conforme à la logique du "Green Deal" européen qui vise notamment -55 % de GES à l'horizon 2030.

Le futur Gouvernement fédéral s'appuiera sur 6 leviers :

## 1. Verdir la fiscalité et la politique d'investissement

Introduire une tarification carbone socialement juste visant les combustibles fossiles dans les secteurs non soumis au marché du carbone européen (ETS). Introduire une taxe sur les billets d'avion et soutenir la mise sur pied d'une taxe sur le kérosène au niveau européen. Utiliser les revenus de la tarification carbone, via une *allocation climat*, pour financer un plan d'investissement vert. Planifier la suppression du régime fiscal favorable aux voitures de société. Le remboursement des frais de carburant pour les trajets réalisés à titre privé doit être supprimé. Dès 2023, limiter le régime des voitures de société à des véhicules zéro émission à l'échappement avec un seuil maximum en termes de poids et de puissance conformément au concept d'(e)Lisa Car. Faire passer le taux de TVA à 6 % sur les activités de réparation (vélos, vêtements, électronique, autres). Réduire le taux de TVA pour les rénovations énergétiques. Mettre fin au remboursement du diesel professionnel et aux autres subventions à la pollution. Revoir la stratégie et le mandat des institutions publiques d'investissement tel la Société Fédérale de Participation et d'investissement et les engager pleinement dans la transition vers la neutralité carbone et la circularité.

## 2. Soutenir une transition énergétique renouvelable et sans nucléaire

Accélérer le développement d'un système énergétique reposant sur les énergies renouvelables qui répondra à la fois aux objectifs de réduction des émissions de GES, de coûts maîtrisés et de sécurité d'approvisionnement. Respecter la loi de la sortie du nucléaire d'ici 2025. Sécuriser le paiement du risque nucléaire, du démantèlement des centrales nucléaires et de la gestion des déchets nucléaires par les opérateurs des centrales. En concertation avec les Régions, donner la priorité à l'efficacité énergétique, à la gestion de la demande, au développement accru des énergies renouvelables, au stockage et la cogénération de qualité. Eviter au maximum la mise en place d'un mécanisme de soutien à la capacité électrique (CRM) et, s'il s'avère nécessaire, le réduire au maximum et le limiter dans le temps pour éviter un effet *lock in*. Son coût doit être répercuté sur les combustibles fossiles. Soutenir des projets pilotes pour le développement de l'hydrogène vert en prévision de son rôle crucial dans un système européen renouvelable post 2030.



GREENPEACE



### 3. Construire 4,4 GW d'éolien offshore d'ici 2026 et préserver la nature en mer du Nord.

Favoriser le développement de 4,4 GW d'éolien offshore en mer du Nord. Lancer rapidement l'appel d'offre pour une deuxième zone (de préférence avec un système de prix garantis) et veillez à ce que ces parcs éoliens limitent leur impact et contribuent activement à la préservation de la nature en mer du Nord. Assurer un rôle de moteur dans le développement d'un réseau électrique intégré international en mer du Nord.

Préserver la nature en mer du Nord par la création d'une réserve marine. Adapter la loi sur le milieu marin pour garantir une évaluation appropriée de toutes les activités en mer.

### 4. Mettre la politique d'investissement dans le rail en phase avec l'ambition climatique

Pour décarbonner au plus tôt le secteur du transport, faire du ferroviaire l'épine dorsale des politiques de transport. Les plans stratégiques pluriannuels d'investissement d'Infrabel et de la SNCB doivent être adaptés en fonction de cette vision et devenir de véritables instruments stratégiques de la politique ferroviaire. Les investissements doivent dès lors s'aligner sur les objectifs de croissance de la demande et être en ligne avec les plans nationaux énergie climat 2030. La priorité doit être mise sur le renouvellement des infrastructures, le maintien des capacités, l'accessibilité et la finalisation des grands projets en cours (RER, L 161-162). Viser une offre de base de 2 trains par heure sur toutes les lignes, une augmentation de l'offre RER. Développer une offre de trains de nuit internationaux. Le potentiel du rail belge est pour le moment sous-exploité. Des améliorations notables sont possibles via l'instauration du système des nœuds de correspondance utilisé avec succès en Autriche et en Suisse.

### 5. Assurer la transition vers une économie circulaire

Réformer la politique des produits via un processus participatif afin de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire. Pour ce faire, favoriser une approche par filière (plastiques, matériaux de construction ou textiles). Une première étape concrète est l'instauration de seuils minimaux de matériaux recyclés à intégrer dans certains produits et emballages. Ces seuils minimaux standards doivent être évolutifs. Prévoir un *phase out* progressif des systèmes de chauffage et des véhicules fonctionnant à l'énergie fossile avant 2030. Adapter la fiscalité pour favoriser la circularité de l'économie. Stimuler la réparation des appareils ménager et électronique par exemple via la restauration d'un « coefficient de réparabilité » tel qu'instauré en France.



GREENPEACE



## 6. Protéger la biodiversité

Adopter une position ambitieuse durant les COP biodiversité et les négociations européennes en cours telles la stratégie UE Farm to fork ou biodiversité. S'inscrire dans la logique du New Deal For Nature & People qui vise à réduire notre empreinte environnementale de moitié d'ici à 2030 et à mettre un terme à la disparition des habitats et des espèces. Soutenir l'instauration d'une réglementation européenne de lutte contre la déforestation « importée » et accompagner les initiatives belges allant dans ce sens. Développer les moyens de lutte contre le commerce illégal d'animaux sauvages et de plantes et améliorer la coordination des organes chargés de ce contrôle (police, douanes, les administrations environnementales et le pouvoir judiciaire). Établir un moratoire sur l'exploitation minière en eaux profondes jusqu'à ce qu'une évaluation scientifique objective des risques pour la nature et l'environnement soit réalisée.



*Pour le mouvement environnemental, il est crucial d'inscrire ces propositions dans le cadre strict d'une politique de lutte contre la pauvreté et l'inégalité des revenus. Dans le contexte institutionnel complexe de notre pays, il est également nécessaire de développer des instruments transversaux pour la bonne gouvernance dans les politiques de l'énergie, de la mobilité, du climat et de l'environnement.*